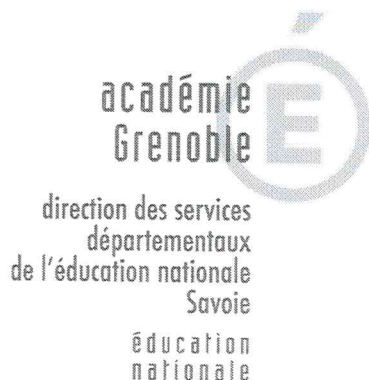




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Savoie

éducation
nationale

Chambéry, le 31 mars 2017

L'Inspecteur Académique
Directeur Académique des services
l'Education nationale de la SAVOIE

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs (trices)
d'Académies
Directeurs(trices) Académiques
des services départementaux
de l'Education nationale

Division Personnel 1^{er} Degré

Objet : Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par exeat-ineat directs non compensés au titre de la rentrée scolaire 2017.

Réf : Note de service ministérielle n° 2016-166 du 9-11-2016

Bureau 303

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de demandes d'intégration par ineat directs non compensés au titre de l'année scolaire 2017.

Affaire suivie par :
Caténa D'Alu

La date limite de réception des demandes à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie est le 20 MAI 2017.

Les demandes devront obligatoirement être formulées sur le document joint en annexe.

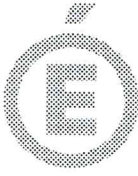
Téléphone :
04.79.69.16.36
Télécopie :
04.79.69.72.99

Mél :
ce.ia73-div1-personnel@ac-
grenoble.fr

Adresse postale
Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie
131, Avenue de Lyon
73018 CHAMBERY Cedex

1. Les dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite d'ineat en Savoie établie sous votre couvert précisant le motif de la demande.
Toute demande qui ne sera pas transmise par la DSDEN de rattachement ne pourra être prise en considération.
- Une fiche de vœux pour la rentrée scolaire (annexe à compléter)
- Une promesse d'exeat si la décision est prise,
- Une fiche de synthèse informatisée (éditée par votre DSDEN)
- Le barème des permutations informatisées,
- Une photocopie du dernier rapport d'inspection (délivrée par vos soins).



2/2

2. Pièces à rajouter pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint :

- Pour les agents mariés ou dont le mariage est intervenu au plus tard le 1^{er} septembre 2016 : une photocopie du livret de famille et pour chaque enfant un extrait d'acte de naissance,

- Pour les agents non mariés ayant des enfants en commun : un extrait d'acte de naissance ou copie de la reconnaissance anticipée des deux parents pour un enfant à naître (le certificat médical doit stipuler que l'état de grossesse est antérieur au 1^{er} janvier 2017),

- Pour les agents pacsés : l'attestation du PACS délivrée par le greffe du Tribunal d'instance ayant enregistré le PACS

PACS établi avant le 1^{er} janvier 2016 : l'avis d'imposition commune de l'année 2015

PACS établi entre le 1^{er} janvier et 1^{er} septembre 2016 : déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires

- Une attestation d'emploi du conjoint dans le département souhaité, datée de moins de 3 mois, précisant la date de prise de fonction et indiquant que l'intéressé(e) est toujours en poste.

3. Pièces à rajouter pour les demandes établies au titre du handicap ou pour raison médicale et/ou sociale :

- L'attestation RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) pour le demandeur ou son conjoint.

- S'agissant d'un enfant souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé.

- Les personnels demandant un inéat/exeat pour des raisons médicales et/ou sociales doivent prendre contact avec l'équipe médico-sociale (le médecin de prévention Mme Marie Christine Truc Reverchon ou l'assistante sociale Mme Sandrine Chaix – Coordonnées téléphoniques du secrétariat : 04.79.69.96.76)

Je vous serai obligé de bien vouloir porter ces renseignements à la connaissance des personnes relevant de votre autorité et me transmettre les demandes au fur et à mesure de leur arrivée, y compris celles pour lesquelles l'accord d'exeat resterait en instance de décision : dans ce cas, je vous demanderai de m'adresser, dès que votre décision sera prise, la notification ou le refus d'exeat.

Pour le recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'Académie – Directeur académique



Frédéric GILARDOT

Mouvement 2017 Savoie

Demande d'intégration dans le département de la Savoie

Fiche de renseignement à compléter et à transmettre à votre Direction de l'éducation nationale d'origine pour envoi à la Direction de l'éducation nationale de la Savoie.
Date limite de réception des dossiers en Savoie : **le 20 mai 2017.**

Conformément à la note de service ministérielle publiée au BOEN spécial n° 6 du 10 novembre 2016, les personnels autorisés à participer au mouvement complémentaire sont :

- les personnels dont la mutation du conjoint est connue postérieurement aux mutations
- les personnels ayant préalablement participé au mouvement national et dont la demande de rapprochement de conjoints n'a pas été satisfaite.
- Les personnels faisant état d'une situation particulières soumise à l'appréciation du DASEN.
- les personnels enseignants atteints d'un handicap ou celle dont le conjoint est handicapé.
- Les personnels enseignants dont l'enfant est reconnu handicapé ou gravement malade.
- les personnels dont la mutation est annulée en raison de la mutation du conjoint ou partenaire lié par un Pacs, intervenue après la diffusion des résultats.

Nom : NOM Patronymique :

Prénom.....

NUMEN : Date et lieu de naissance : .../.../..... à.....

adresse personnelle actuelle :

N° tel : .../.../.../.../... Portable : .../.../.../.../.../.....

Adresse e-mail :

Si elle est connue : adresse en Savoie :

Qualité (PE /Instituteur) :

Position actuelle :

Activité Congé parental Disponibilité congé parental CLM, CLD

Date de fin en cas de détachement, disponibilité, congé parental, CLM, CLD : .../.../.....

Motif de la demande :

au titre du handicap/situation médicale/situation sociale (entourer) rapprochement de conjoints

situation particulière :

Situation Administrative

Lieu d'exercice (dans le département d'origine) :

Titre professionnels CAP Diplôme de professeur des écoles ASH opt..... Habilitation langues

Ancienneté générale de service au 01/09/2017 :

Avez-vous participé aux dernières permutations informatisés ? Oui (barème :) Non

Situation de famille

Situation de famille : Célibataire Vie maritale PACS Marié(e)

Veuf (ve) Séparé(e) Divorcé(e)

Conjoint, concubin : M.-Mme-Mlle :

Profession : Lieu d'exercice :

Nombre d'enfants de moins de 20 ans, à charge au 01/09/2017 :

Date de naissance de chacun d'eux :

à : le : Signature :

Fiche de voeux d'affectation pour la rentrée scolaire

Voeux sur **regroupements de communes** du département par ordre de préférence (ne pas indiquer de postes précis).

Vous trouverez les différents regroupements de communes dans l'annexe 1 de la circulaire du mouvement départemental sur le site de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie : <http://www.ac-grenoble.fr/ia73/spip/index.php>

Merci d'indiquer le type d'enseignement souhaité (par ordre de préférence, de 1 à 7) :

maternelle
 élémentaire
 direction
 spécialité ASH
 SEGPA
 remplaçant
 EREA

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Précisez la quotité de travail souhaitée :

Temps partiel de droit 50% 75%

Temps partiel sur autorisation 50% 75%

Veillez consulter la circulaire départementale sur le site de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie.